

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 avril 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 24

Votants : 25 (dont 1 procuration)

N° 11

OBJET :

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

**CONTOURNEMENT
NORD-OUEST**

**AVIS SUR LE
DOSSIER DE
DEMANDE
D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTA
LE ET DE
DECLARATION
D'UTILITE
PUBLIQUE**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de **M. Frédéric Aguilera**.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ - P. SEROR – C. MAGNAUD - T. WIRTH – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - J. TERRACOL - F. SZYPULA – E. BARGE - S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS – F. GONZALES - T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 15 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée
le : 15 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu les statuts de Vichy Communauté, et notamment sa compétence en matière d'aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan

local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire, en date du 3 décembre 2020 point E) délégrant au Bureau Communautaire la délivrance de l'avis de Vichy Communauté lorsque la communauté d'agglomération est consultée dans le cadre de procédures d'aménagement, d'urbanisme ou en matière d'environnement,

Vu la demande d'avis des services de l'Etat en date du 1^{er} mars 2022 sur le dossier de demande d'autorisation environnementale et de déclaration d'utilité publique du projet de contournement Nord-Ouest de l'agglomération valant mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme de Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Espinasse-Vozelle, Saint Rémy-en-Rollat, et Vendat,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération de Vichy Val d'Allier approuvé le 18 juillet 2013, et notamment l'axe 1 « Pour un territoire dynamique et ouvert » décrivant le contournement nord-ouest, comme une opération d'aménagement prioritaire pour le développement du territoire,

Considérant l'étroite concertation menée par les services de l'Etat avec Vichy Communauté et les communes traversées ayant permis d'aboutir à un projet répondant aux objectifs des communes, de l'agglomération, et plus globalement à l'intérêt général,

Considérant le caractère stratégique du contournement Nord-Ouest en termes d'aménagement du territoire et de développement économique de l'agglomération,

Considérant que l'aboutissement de ces procédures réglementaires emportera la mise en compatibilité des PLU des communes traversées,

Propose au Bureau Communautaire :

- De donner un avis favorable au dossier de demande d'autorisation environnementale et de déclaration d'utilité publique,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 avril 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

 Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : vendredi 15 avril 2022
14:42:44

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Objet de l'acte : - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONTOURNEMENT NORD OUEST -
AVIS SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE ET DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

.....
Date de décision: 14/04/2022

Date de réception de l'accusé 15/04/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 14AVRIL2022_11

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220414-14AVRIL2022_11-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 11.pdf (99_DE-003-200071363-20220414-14AVRIL2022_11-DE-1-
1_1.pdf)